

LAURIANNE DEMERS BOUCHER – SHERBROOKE – Avis de décès



Avec le plus grand des courages, suite à un combat contre le cancer, un ange libéré de ses souffrances est décédée à La Maison Aube-Lumière, le 7 avril 2014, à l'âge de 72 ans. Madame Laurianne Demers était l'épouse de Régnald Boucher, fille de feu Adrien Demers et de feu Laurence Pinard.

La famille vous accueillera chaleureusement et en toute sérénité, à la Résidence funéraire Steve Elkas, 601 rue du Conseil, Sherbrooke, le dimanche 13 avril 2014 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, ainsi que le lundi 14 avril de 9 h à 10 h 30, pour recevoir vos condoléances. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à 11 h, à l'église Saint-François d'Assise, 1145 Quatre-Saisons

Son dernier désir serait de pouvoir vivre ensemble un dernier rassemblement comme celui-ci, pour l'aider à rejoindre la lumière.

Les cendres seront déposées au columbarium à une date ultérieure. De sa nouvelle demeure elle pourra continuer à veiller sur nous.

Mère dévouée et intentionnée, laisse dans le deuil ses enfants Linda (Denis), Ronald (Sylvie), Richard (Carmen); ses belles-filles Lyne, Guylaine, Nicole (Marco), Monia (Jacques) et leurs enfants, Nick, Fanny, Emmanuel, Samuel, Corey, Thomas, Léa, Marianne, Catherine; ses petites-filles Stéphanie (Denis), Cynthia (Marco), Nancy (Alex) Valérie (Daniel), Natasha et 6 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de feu Hélène (feu Arsène), Fernand (Noëlla), Olivette (Raymond), feu Léopold (Rachelle), Carmen (Armand, Yolande (feu Henri-Louis), Conrad (feu Cécile), Lucille (Daniel), feu Raymond (Lise). Sans oublier sa belle-mère Gertrude Champigny (feu Philippe); ses beaux-frères Henri et Claude (Lise). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille remercie du fond du Coeur tout le personnel qui a oeuvré professionnellement de près ou de loin, aux excellents soins prodigués à madame Demers. Particulièrement Marie- Josée Therrien (infirmière dévouée).

Mme Demers souhaite sincèrement qu'en sa mémoire un don à la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER, ou à LA MAISON AUBE-LUMIÈRE soit offert en marque de reconnaissance comme elle le ferait si bien elle-même.